



Mme Béatrice Attalah et M. Norbert Lala Ratsirahonana

COMMUNIQUE DE PRESSE

Deuxième réunion de l'année 2013 du comité de pilotage du PACEM

Antananarivo, 13 février 2013. Sous la coprésidence de Mme Béatrice Atallah, Présidente de la CENI-T et de Mme Fatma Samoura, Représentante Résidente du PNUD, le comité de pilotage du PACEM a tenu sa seconde réunion de l'année 2013 au siège de la Commission Nationale Electorale Indépendante pour la Transition, sis à Alarobia.

Outre les membres permanents dudit comité que sont la CENI-T, le PNUD et les partenaires techniques et financiers participant au financement du PACEM (l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège), ont également participé à cette réunion, en qualité d'observateurs, l'Ambassadeur de France, l'Ambassadeur de l'Ile Maurice, l'Ambassadeur de la Chine, le nouvel Ambassadeur de l'Allemagne ainsi que les représentants des Ambassades des Etats Unis, de l'Afrique du Sud, et du Japon. Etaient également présents, le Conseiller Spécial du Président de la Transition, Mr Norbert Lala Ratsirahonana et le Conseiller du Premier Ministre, Mr Honoré Rakotomanana.

L'agenda de la réunion s'articulait autour des points suivants :

1· Etat d'avancement du processus électoral: présentation du calendrier électoral actualisé et point sur l'opération de délivrance des cartes d'identité nationales

2· Financement du processus électoral: situation sur les contributions au budget électoral, financement du gouvernement et des partenaires techniques et financiers; projection sur les dépenses urgentes, par rubrique

3· Divers

Concernant le premier point, les discussions ont porté sur l'opération de délivrance des cartes d'identité nationales et la situation du recensement électoral. Une présentation exhaustive de la situation du recensement électoral fait état de 8 378 755 personnes recensées à la date du 11 février 2013, soit un taux de 81,41% par rapport aux projections de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) qui estiment le nombre de personnes en âge de voter à 10.2 millions. Rappelons que ce dernier chiffre n'est qu'une estimation faite à partir du dernier recensement de la population qui date de 1993.

Les participants ont noté à l'unanimité que le défi majeur à relever est de s'assurer qu'un maximum de citoyens en âge de voter soit inscrit sur la liste électorale avant l'arrêtage définitif de cette liste prévue pour le 8 juillet 2013. Pour que cette exhaustivité de la liste soit une réalité la CENI-T a adopté quelques stratégies qui prévoient entre autres, l'opérationnalisation de centres fixes de recensement dans chaque fokontany et l'intensification des campagnes de sensibilisation des électeurs pour inciter ces derniers à s'inscrire sur la liste électorale.

Le second défi reste la délivrance des cartes nationales d'identité aux potentiels électeurs inscrits sur le fichier électoral, raison pour laquelle le comité de pilotage a suggéré une réunion avec le Ministre de l'Intérieur au cours des 10 prochains jours pour faire le point sur l'état de mise en oeuvre du plan d'action élaboré par son département ministériel.

Concernant le financement du processus électoral, la situation se présente comme suit :

- Budget actualisé du PACEM : USD 60.273.904

- Promesses de contribution enregistrées à ce jour: USD 57.248.015

- Besoins en financement (gap) : USD 3.025.889

- Contributions reçues à ce jour : USD 20.374.412

- Dépenses effectuées à ce jour: USD 12.146.886

Par ailleurs, des déclarations d'intention de financement à travers le basket fund (PACEM) ont été enregistrées de la part:

- du Japon : USD 1.100.000

- et de la Commission de l'Océan Indien : USD 1.000.000 (dont USD 500.000 de la part de Maurice,

USD 300.000 de l'Australie et USD 200.000 de la France).

La SADC a également déclaré de façon officielle son intention de contribuer au budget électoral à hauteur de USD 10.000.000, sans préciser pour l'instant comment seraient canalisés ces fonds (PACEM ou financement direct).

Enfin, la Corée du Sud a montré un intérêt à contribuer au budget électoral. Plus de détails sur cet intérêt seront disponibles à l'issue de la mission exploratoire que ce pays prévoit de mener à Madagascar au cours de la deuxième quinzaine de mois de février 2013.

Une projection des dépenses urgentes a été faite à l'attention des membres du comité.

Au cours des débats qui ont suivi les présentations, le comité a suggéré qu'un terme soit mis aux déclarations intempestives faites à travers la presse et qui ne sont pas de nature à garantir un climat apaisé, propice à l'organisation d'élections justes, libres et crédibles.

Le comité a par ailleurs réitéré la nécessité pour tous les acteurs politiques de respecter l'indépendance de la CENI-T et d'éviter toute manœuvre visant à déstabiliser voire décrédibiliser aux yeux de la population malgache cette entité chargée de l'organisation des élections.

Le Conseiller du Premier Ministre, reconnaissant les contraintes techniques et financières qui ont conduit au réaménagement du calendrier électoral, a réitéré l'adhésion du gouvernement au calendrier actualisé publié le 5 février 2013 conjointement par la CENI-T et les représentants des Nations Unies, conformément aux dispositions de la Feuille de route. Il a également reconnu que cette actualisation du calendrier électoral était de nature à permettre la tenue d'élections justes, transparentes et mieux préparées dont les résultats pourraient être acceptées par la majorité de la population.

Enfin, répondant aux préoccupations de certains membres du Comité de Pilotage du PACEM, le Conseiller Spécial de la Présidence de la Transition a tenu à féliciter la CENI-T pour les avancées notoires réalisées depuis le début du processus électoral et a remercié les partenaires techniques et financiers de leur appui au processus. Il a par ailleurs réitéré l'engagement et la volonté de la Présidence de la Transition à accompagner le processus de sortie de crise à travers la tenue d'élections crédibles et acceptables et a indiqué que sa présence à la réunion du comité de pilotage était un signe fort de cet engagement et de la volonté de respecter la décision de la CENI-T, en dépit des divergences d'opinions consécutives à la publication le 5 février 2013 du calendrier électoral actualisé, en souhaitant que celui-ci ne fasse plus l'objet de réaménagements. Il a appelé les uns et les autres à mettre les frustrations d'ordre politique de côté et à œuvrer dans le sens de l'apaisement pour un retour à la sérénité et au respect des institutions de la transition, conformément aux dispositions de la feuille de route.

Tout au long de la séance, les échanges se sont déroulés dans un climat apaisé, empreint de respect et de consensualité.

La séance a été levée à 17h20.

CENIT (Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition) - PNUD